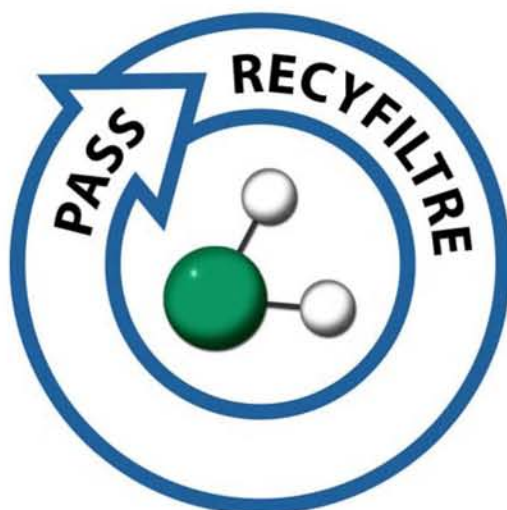


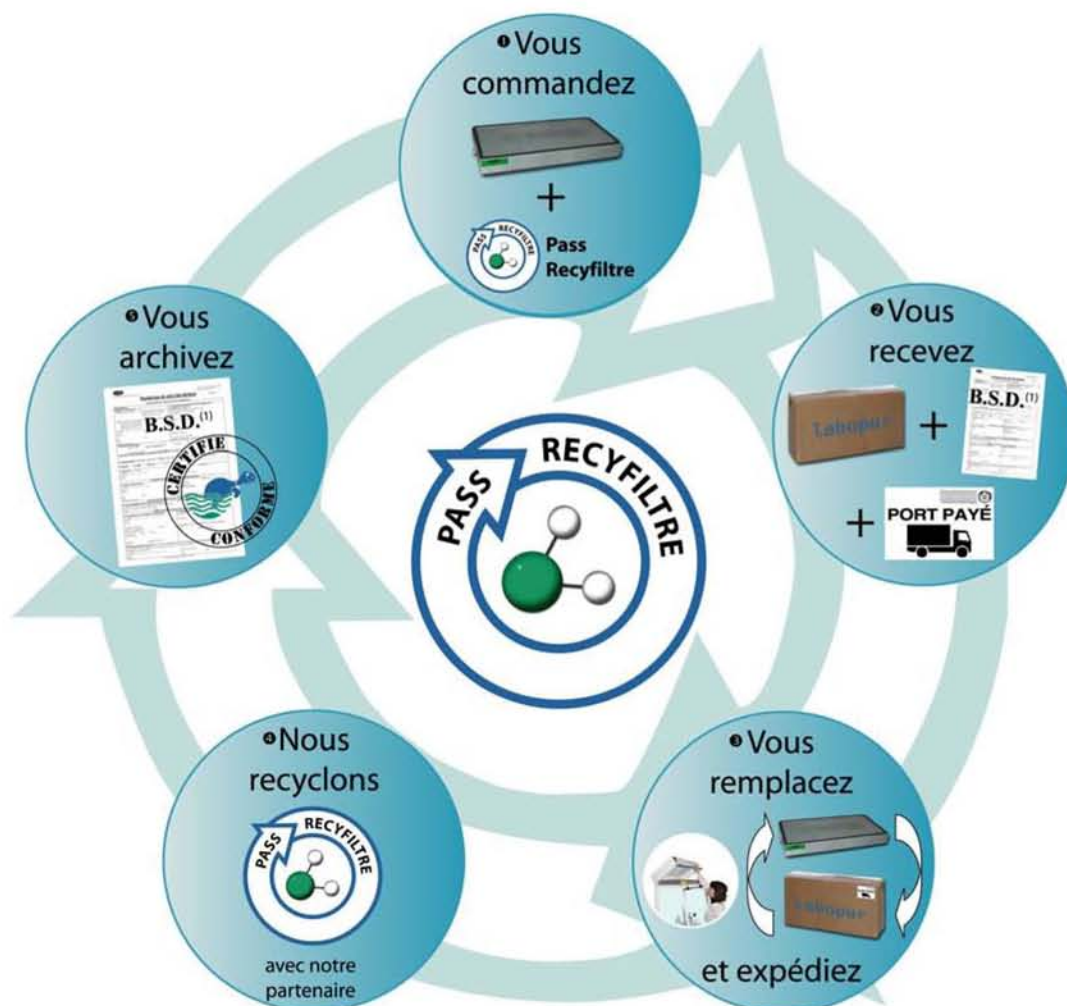
Labopur®



Et après...

QUE FAITES-VOUS DE VOS FILTRES USAGÉS ?

Afin de vous aider à préserver l'environnement, **cloup** vous propose une solution pour le recyclage de vos filtres :



COMMANDEZ VOTRE PASS RECYFILTRE

avec votre nouveau filtre

⁽¹⁾ B.S.D. : Bordereau de Suivi des Déchets

1ère ÉTAPE :

Vous commandez :

- 1 filtre de rechange,
- 1 Pass Recyfiltre,

en indiquant précisément les coordonnées de l'utilisateur du filtre de rechange.

2ème ÉTAPE :

Vous recevez :

- Votre filtre de rechange **❶**. Veillez à conserver précieusement l'emballage carton du filtre pour réemballer le filtre usagé.
- Le « *Bordereau de suivi des déchets* » pré-rempli **❷**. Vous devez le faire parvenir et le faire compléter par le producteur du déchet. Après vérification des informations, vous validez, datez et signez le cadre numéro 9 - « *DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU* ».
- Le « *Bordereau de transport* » **❸**, en port payé, pour l'expédition du filtre usagé au centre de retraitement.
- Une enveloppe plastique **❹** permettant de réemballer le filtre usagé.



❶



❷



❸



❹

ATTENTION : VOUS DEVEZ RÉEXPÉDIER VOTRE FILTRE USAGÉ DANS LES 15 JOURS SUIVANTS LA RÉCEPTION DE VOTRE PASS RECYFILTRE SINON CELUI-CI NE SERA PLUS VALABLE.

3ème ÉTAPE :

- Vous mettez en place le nouveau filtre dans votre sorbonne à recirculation d'air. Veillez à porter masque, lunettes et gants lors de cette opération **❺**.
- Vous remettez votre filtre usagé dans l'emballage du filtre neuf afin de l'expédier au centre de retraitement.

Le filtre doit préalablement être emballé dans l'enveloppe plastique avant d'être mis dans le carton ⑥.

- Vous collez l'étiquette de transport sur le carton d'emballage du filtre ⑦.
- Faites une copie du « *Bordereau de suivi des déchets* » afin de la conserver.
- Vous placez le « *Bordereau de suivi des déchets* » **ORIGINAL** dans l'enveloppe transparente « Documents ci-inclus » ⑧. Cette dernière doit-être collée sur le carton d'emballage du filtre. **ATTENTION ! Si vous envoyez une copie du « *Bordereau de suivi des déchets* », le colis sera obligatoirement refusé.**
- Une fois le colis prêt, **appelez le numéro de téléphone suivant 08 21 23 38 77** (Numéro Indigo), afin que le transporteur passe chercher le colis.



⑤



⑥



⑦ + ⑧

4ème ÉTAPE :

Notre partenaire, se charge alors du retraitement de votre filtre usagé en le transformant en ressource énergétique.

5ème ÉTAPE :

Une fois le retraitement terminé, le « *Bordereau de suivi des déchets* » validé est retourné au producteur du déchet, lui assurant ainsi de la valorisation de son filtre usagé. Il doit archiver ce document pour une durée de 5 ans.



42 à 48 Bd de Polangis - BP 260
94502 Champigny-sur-Marne - Cedex
☎ 01 48 83 21 76 - 📠 01 48 83 51 01
info@cloup.fr www.cloup.fr